

Analyse



Financiarisation
et inclusion
financière

Réseau

Financité

Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

De plus en plus de monde dénonce le mouvement de financiarisation de l'économie ou de la société. Par ailleurs, d'aucuns luttent pour une meilleure inclusion financière de l'ensemble de nos citoyens. Que penser de cette apparente contradiction ?

En quelques mots :

- La financiarisation induit une montée en puissance de pratiques, de techniques et aussi de représentations et de valeurs inspirées par la finance.
- L'inclusion financière est une condition nécessaire mais pas suffisante pour lutter contre la pauvreté.
- Bien que nous sommes contraints de fonctionner dans une économie monétaire et financiarisée, il faut en combattre les dérives.

Mots clés liés à cette analyse : inclusion financière, finance, crédit.

1 La financiarisation

Que se cache-t-il sous le vocable de **financiarisation** ?

Au sens strict, la financiarisation désigne le **recours aux financements extérieurs et en particulier à l'endettement, de la part de l'ensemble des agents économiques**. Cela a toujours existé mais a tendance à s'accroître.

Ainsi, en Belgique comme dans le reste de la zone euro, l'endettement des ménages s'est accéléré depuis 2000, à la fois en termes absolus et par rapport au produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire dans la production économique. En termes nominaux, l'endettement des ménages belges a doublé au cours des dix dernières années, pour atteindre 241 milliards d'euros à la mi-2014. Exprimé en pourcentage du PIB, il est passé de 40 % à 60 % fin 2014. Selon la Commission européenne, une hausse insoutenable du taux d'endettement pourrait avoir des conséquences importantes sur l'économie au niveau agrégé, tant sur le plan de la croissance réelle que sur celui de la stabilité financière, car un grand nombre de ménages pourraient se retrouver dans une situation de défaut de paiement.¹

Dans un sens plus large, la financiarisation correspond à la **part des activités financières (services de banque, d'assurance et de placements) dans le PIB**. Ici aussi, la tendance est à la hausse.

¹ Rapport 2015 pour la Belgique, contenant un bilan approfondi sur la prévention et la correction des déséquilibres macroéconomiques, COM(2015) 85 final, http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/csr2015/cr2015_belgium_fr.pdf

Cette financiarisation, dans les deux acceptions du terme, induit une montée en puissance de pratiques, de techniques et aussi de représentations et de valeurs inspirées par la finance. Cette mutation transforme l'économie et la société contemporaines en les organisant autour d'une nouvelle cohérence articulée sur l'efficacité financière et sur une vision du temps linéaire spécifique à la finance. Cette cohérence s'approche avec la crise actuelle de son point de rupture, ce qui expliquerait l'atmosphère de « fin de règne » ressentie par certains.²

2 L'inclusion financière...

L'inclusion financière fait référence à un processus par lequel une personne peut accéder à et/ou utiliser des services et produits financiers proposés par des prestataires « classiques », adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient.³

*Inclure les
pauvres
dans le
système
financier :
une bonne
idée ?*

Avant de parler de difficulté d'accès ou d'usage des services et produits financiers, on peut s'interroger sur la nécessité d'y avoir recours. Est-ce en effet une bonne idée de vouloir inclure nos concitoyens dans cette sphère financière qui ressemble tellement à la grenouille de Jean de La Fontaine, qui veut se faire aussi grosse que le bœuf ? Faut-il intégrer des personnes qui, peut-être, fonctionnent dans des économies non monétaires et non financiarisées, dans un système de logiques monétaires et financières (notamment par l'obligation d'ouverture d'un compte en banque ou – à terme – d'un système de carte de crédit), dans lequel, pourtant, en raison de leur pauvreté, elles ne sont pas facilement gagnantes ?

En d'autres termes, est-ce une bonne idée de vouloir inclure les pauvres dans le système financier ?

3 ...une fausse bonne idée ?

Avant de répondre à cette question, un préalable s'impose.

Comprise comme un ensemble de signes symboliques convenus au sein d'une société pour y représenter les valeurs d'échange, la monnaie est consubstantielle aux échanges et a une histoire aussi longue que le commerce et les transactions. Elle a pris au cours de l'histoire les formes les plus diverses : bœuf, sel, nacre, ambre,

² Observatoire de la Finance, manifeste « Pour une Finance au service du Bien Commun », mars 2008.

³ Cette définition se base sur celle de l'exclusion financière du rapport publié dans le cadre d'un projet européen dirigé par le Réseau Financement Alternatif en mars 2008 : « Offre de services financiers et prévention de l'exclusion financière VC/2006/0183 », Commission européenne, Direction générale de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances Unité E2, Bruxelles.

métal, papier, etc. Son principal intérêt est d'être acceptée par tous et de servir de relation entre les individus, ce qui suppose une confiance réciproque, mais aussi une confiance envers l'institution qui émet la monnaie. La monnaie constitue donc également un des « mécanismes » essentiels du lien social.

Considérer que des personnes fonctionnent ou fonctionnaient dans des économies non monétaires et non financiarisées paraît douteux. Il nous semble plus exact de dire qu'elles vivaient dans des systèmes financiers différents, que la mondialisation des échanges et la financiarisation ont profondément modifiés. Et le degré de financiarisation de l'économie mondiale est tel aujourd'hui qu'on ne peut pas revenir en arrière.

Inclusion financière : nécessaire mais pas suffisant !

Pour le dire autrement, des systèmes financiers ont toujours existé, même si leur nature a profondément évolué. Osons un parallèle avec les systèmes d'échange d'informations. Ils n'ont pas attendu l'internet pour exister mais celui-ci a évidemment modifié considérablement ceux-ci. Pour poursuivre la comparaison, est-ce parce que l'internet n'existait pas il y a un quart de siècle qu'il faut aujourd'hui accepter l'exclusion numérique des plus faibles ? Poser la question, c'est évidemment y répondre.

L'évolution et – pour tout dire – les dérives de la finance ne peuvent servir de prétexte pour en éloigner une partie de la population. Plutôt qu'exclure les plus pauvres de la monnaie et des services financiers et ainsi les exclure ou au moins les handicaper dans leur vie sociale et économique, il nous paraît plus judicieux de nous interroger sur la finalité de la finance, en ce qui concerne l'inclusion de tous.

Un préalable doit être fait : **l'inclusion financière est une condition nécessaire mais pas suffisante pour lutter contre la pauvreté.** L'exclusion financière est en étroite corrélation avec l'exclusion sociale : si cette dernière mène pratiquement automatiquement à la première, l'exclusion financière fait partie d'un processus qui renforce le risque d'être confronté à l'exclusion sociale. Être objectivement exclu ou avoir le sentiment subjectif d'être exclu peut entraîner ou être renforcé par des difficultés d'accès ou d'utilisation des services financiers.

Outre le fait que l'utilisation de services financiers fait de plus en plus partie de la vie normale, aux quatre coins de la planète, la manière d'y accéder et de les utiliser pose des exigences de plus en plus strictes d'un point de vue géographique, technique, culturel, éducationnel, en matière de garantie ou à cause de critères liés à l'analyse du risque. Cela entraîne toute une série de difficultés d'accès et d'utilisation profondément ancrées dans la structure du marché de chaque pays.

Les produits financiers sont considérés comme « adaptés » lorsque leur offre, leur structure et leurs coûts ne posent pas de difficultés d'accès et/ou d'utilisation au client. Ces difficultés sont provoquées simultanément par les caractéristiques des produits et par la manière dont ils sont vendus (côté offre) ainsi que par la situation et la capacité financière du client (côté demande). L'analyse de chaque structure (côté offre et côté demande) peut, pour chaque pays, mettre en lumière la manière dont l'offre rencontre la demande ainsi que son degré d'adaptation.

À cet égard, la financiarisation prise au sens strict, c'est-à-dire le **recours aux financements extérieurs et en particulier à l'endettement de la part de l'ensemble des agents économiques**, peut constituer une véritable menace d'exclusion financière et sociale dès lors qu'elle induit le risque qu'un grand nombre de ménages se retrouvent dans une situation de défaut de paiement. La **financiarisation** prise dans ce sens doit être combattue avec la plus grande fermeté si l'on veut prévenir le surendettement.

Le surendettement lié à la charge de remboursement d'un crédit peut avoir deux origines qui peuvent, le cas échéant, se cumuler. La première tient à la qualité du crédit, la seconde à son existence même. Commençons par cette dernière : on ne devrait pas accorder de crédit si la charge de celui-ci est disproportionnée par rapport à la faculté de remboursement de l'emprunteur ! L'épisode des *subprimes* aux États-Unis est encore dans toutes les mémoires.⁴

Mais, il convient également que le crédit soit de qualité. Une grande part de l'exclusion semble résulter de l'incapacité des prestataires de services financiers de proposer une gamme de produits et de services adaptés aux besoins de toutes les franges de la société. Les plus démunis, s'ils veulent accéder à du crédit doivent souvent passer sous les fourches caudines de conditions de prêt – notamment de taux d'intérêt – qui peuvent se révéler abusives. Ils sont dans la situation d'une clientèle captive.

Prenez l'exemple de la microfinance qui est typiquement un produit de la période néolibérale. Il est rapidement devenu une opportunité commerciale qui, pour répondre aux besoins réels des populations, a développé d'autres services que le microcrédit : épargne, transferts de fonds, paiement par la téléphonie mobile, microassurance. Mais la promotion d'un marché prétendument pacificateur et libérateur ne permet pas à chacun de mener une vie sociale normale si les produits et services proposés ne sont pas adaptés aux besoins des utilisateurs. Parmi les nombreuses critiques adressées à une partie des dispensateurs de micro-crédit dans le Sud, citons le fait que toute une partie des clients du microcrédit ne sont pas des

4 Bernard Bayot, « Mon toit et mes finances », Réseau Financement Alternatif, Novembre 2010.

pauvres ou encore que les taux d'intérêts sont trop élevés. Au surplus, il constitue un bon exemple de ce que nous écrivions ci-dessus : l'inclusion financière est une condition nécessaire mais pas suffisante pour lutter contre la pauvreté. C'est évidemment à tort que s'est diffusé le mythe selon lequel le micro-crédit à lui seul pourrait éradiquer la pauvreté dans les pays en développement et émergents en favorisant le microentrepreneuriat et l'auto-emploi.⁵

4 Ou une réelle nécessité ?

Si la financiarisation au sens strict constitue donc un danger majeur d'exclusion, que faut-il penser de la financiarisation au sens large, c'est-à-dire de l'accroissement que les activités financières (services de banque, d'assurance et de placements) prennent dans le PIB ? Une première remarque s'impose. Les deux acceptions proposées pour la financiarisation sont évidemment en lien : au plus le niveau d'endettement monte, au plus les activités financières augmentent. Mais par ailleurs, comme indiqué précédemment, la financiarisation, dans les deux acceptions du terme, induit une montée en puissance de pratiques, de techniques et aussi de représentations et de valeurs inspirées par la finance.

Qu'en penser ? Quand on est obligé d'ouvrir son parapluie, on peut soit râler car, décidément, il ne fait que pleuvoir dans ce pays, soit se réjouir d'avoir eu la bonne idée de se prémunir des intempéries. Il en va de même de la financiarisation.

Le degré de financiarisation de l'économie mondiale peut évidemment varier, soumis notamment aux soubresauts des crises qu'elle induit, mais il est probablement vain de croire qu'elle va disparaître. On peut dès lors en rester au constat et râler car, décidément, il ne fait que pleuvoir dans ce pays. Ou se protéger en ouvrant son parapluie et en transformant les outils financiers et monétaires existants pour promouvoir la prise en compte des exigences du bien commun, dans et par les activités financières.

On le sait, la recherche de profit est le moteur du capitalisme, on ne peut reprocher ce fait aux financiers. Il n'en reste pas moins qu'**il est indispensable que cette recherche du profit soit compatible avec l'intérêt collectif, en imposant des lois et par une supervision effective**. La notion de bien commun peut alors servir de référence, de règle.

Ce n'est pas tant le marché qui est à remettre en question mais plutôt les stratégies d'appropriation d'une partie de la création de valeur ; il est nécessaire de réhabiliter le marché dans sa fonction d'échange et de création de lien social entre les individus.

5 Bernard Bayot, « Le crédit aux plus démunis profite aux mieux nantis ! », Réseau Financement Alternatif, 24 août 2007.

Il faut revenir à la notion du commerce hérité des Lumières, dans lequel l'argent n'est qu'un véhicule créateur de nouvelles relations, revenir à la pensée de Marcel Mauss du marché comme lieu d'échanges de politesse, alors que l'économie actuelle a évolué vers une économie de signes dans laquelle le travail n'est plus la valeur centrale et où la création du profit se fait hors référence à une valeur créée collectivement.⁶

5 Conclusions

Jusqu'à nouvel ordre, nous sommes contraints de fonctionner dans une économie monétaire et financiarisée. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille accepter toutes les dérives du système. Notamment cette financiarisation qui, sous la forme par exemple de l'accroissement de l'endettement des ménages, fait peser une épée de Damoclès sur un grand nombre de ceux-ci qui pourraient se retrouver dans une situation de défaut de paiement.

Deux faces d'une même pièce

Pour autant, les dérives de la finance ne peuvent servir de prétexte pour en éloigner une partie de la population. **C'est l'argent qui doit être remis à sa place, pas les plus démunis.** La finance n'est qu'un véhicule, un outil, qui doit prendre en compte les exigences du bien commun. Parmi celles-ci, il faut que chacun puisse bénéficier d'une véritable inclusion financière, condition nécessaire mais pas suffisante de l'inclusion sociale. Dénoncer le mouvement de financiarisation de l'économie ou de la société et lutter pour une meilleure inclusion financière de l'ensemble de nos citoyens ne sont donc que les deux faces de la même pièce.

Bernard Bayot

Novembre 2015

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts

⁶ Alain BERNARD, L'argent, in Petit précis d'inclusion bancaire, Durablement(S) numéro spécial Inclusion Bancaire Mai 2014.

particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.